

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Laurent Feuz
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Informatique au gymnase

Lors de chacune de ses plénières, la CLPO a procédé à un état de situation dans les cantons latins. Ces échanges ont notamment permis d'identifier les dates auxquelles les cantons ont prévu d'introduire l'informatique, notamment de définir le nombre d'heures d'enseignement et comment va s'organiser la formation des enseignants.

Thèmes traités

Plan d'études romand maturité professionnelle – PER-MP

Le 29 mai, la CLPO a pris trois décisions – les deux premières sous réserve d'approbation par l'AP-CIIP lorsque lui a été présenté le rapport final le 22 novembre, ce qui fut doublement fait – appelées à conditionner l'organisation des travaux jusqu'au terme de l'année scolaire 2020-2021 :

- approbation du planning des travaux des groupes de branches 2018-2020 proposé par la CMP ;
- engagement de chaque canton romand/bilingue à préparer ses examens sur la base des cadres référentiels à élaborer ou adapter ;
- subventionnement du dispositif de mise en œuvre via le solde au crédit du projet PER-MP subventionné par la Confédération.

Organisation en Suisse romande des cours interentreprises pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP

L'assemblée a régulièrement été informée de l'évolution de la situation et pour aplanir une fois pour toutes les différends avec le président de SFB Romandie, une délégation l'a rencontré ainsi que le président de l'organisation faitière à la fin de l'été. Les engagements pris en séance ne s'étant pas concrétisés, la CLPO a demandé au SEFRI d'intervenir comme médiateur. Les parties en présence ont convenu que les cantons élaboreraient un projet de contrat de prestations avec une partie commune et une partie spécifique (organisation décentralisée des CIE) sur la base de modèles existant dans d'autres professions. Il sera soumis à la SFB au début 2019.

>>

Distribution directe d'ouvrages scolaires par le dispositif CREME

Lors de la rentrée scolaire 2018-2019, plusieurs ouvrages vendus en librairie ont été également diffusés et vendus par Tenausys Impression, le mandataire opérationnel du dispositif CREME. Pour éviter de créer des tensions inutiles avec les libraires et afin de respecter leur activité économique, y compris dans le domaine de la formation des apprentis, la CLPO a rédigé, en concertation avec la direction CREME, une recommandation valable dès la rentrée scolaire 2019, communiquée pour information au comité du Réseau latin des Écoles professionnelles, ainsi qu'aux services cantonaux pour décision d'application sous leur autorité hiérarchique.

Revue par les pairs

Avec cette revue, la CLPO s'est dotée, en 2018, d'un système de qualité qui a pris son envol.

Données factuelles

En 2018, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 8 et 9 mars, le 29 mai, le 26 septembre et le 30 novembre.

Présidence: Laurent Feuz (NE).

Collaborateur scientifique: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations:

- Gilles Miserez, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du canton de Genève, est entré à la CLPO le 1^{er} février. Erwin Fischer, qui a assuré a.i. depuis début décembre 2017 la fonction de directeur général, a repris sa fonction de directeur du service de la formation professionnelle.
- Lionel Eperon, directeur général de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud, est entré à la CLPO le 15 février. Claude Vetterli, qui a assuré a.i. la fonction de directeur général depuis le 1^{er} novembre 2017 a pris sa retraite à la fin mars.
- Jean-Pascal Luthi, directeur général a.i. du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), est entré à la CLPO le 1^{er} mai.

La CLPO

Commissions de coordination

« Classes et accords intercantonaux »

CAI

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission de coordination CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (Associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission de coordination CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants:

- AEPr: présentation par le canton de Neuchâtel, depuis le site du SFPO, de la finalisation du traitement électronique des demandes d'autorisation hors canton (secondaire II).
- AES: suivi des changements liés à la prochaine libre circulation des étudiants et clarification des processus de facturation.
- Convention Mobilité 2005: modification des tarifs pour les passerelles HES, adaptation de la terminologie (suppression de la notion de « surdouance », remplacement par la formulation « élèves sportifs et artistes de haut niveau bénéficiant d'un accompagnement particulier »).

>>

Degré secondaire II

- CIE pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP: entente avec l'association faïtière pour l'intégration de délégués des OrTra cantonales dans son comité romand et pour la signature d'un contrat de prestations entre les cantons et SFB, confirmant la gestion des CIE par l'association faïtière et une délocalisation d'une partie de ceux-ci, pour les cantons qui le désirent, dans leurs propres installations et écoles.
- Projet de cartographie de la formation professionnelle romande: plateforme en cours de développement par la CREME.
- Hotelleriesuisse (spécialistes en hôtellerie CFC, employés en hôtellerie AFP, spécialistes en restauration CFC, employés en restauration AFP): les services cantonaux de la formation professionnelle romands ont unanimement soutenu le maintien d'un lieu de formation en Suisse romande, respectivement à l'Hôtel-école de Suisse romande à Martigny.

Divers sujets ont également fait l'objet de réflexions approfondies:

- Facturation des jours CIE complémentaires accordés pour le blended learning dans la formation commerciale de base: date de mise en œuvre d'une recommandation CSFP.
- Processus d'inscription des CIE pour les contrats hors canton de domicile: suite de la réflexion initiée en 2017 sur les différentes pratiques romandes.
- Compensation des désavantages pour personnes handicapées: procédure pour les classes inter-cantonales.
- Culture générale pour adultes: reconnaissance intercantonale et tarif de facturation.
- Financement de la formation et la qualification des adultes: recommandation CSFP sur la gratuité de tous les titres.
- CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année: prise en charge des coûts par le canton de stage et le fonds du canton de stage.

La commission a siégé à quatre reprises en 2018: le 27 mars, le 9 mai, le 14 août et le 18 septembre.

Présidence: Claude Pottier (VS). Secrétariat: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutation: arrivée de Cindy Galvanetto (JU) en mai.

« Formation et qualification des adultes »

CFQA

La commission CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

En 2018, elle a notamment discuté des sujets suivants:

- Guide du SEFRI « VAE dans la formation professionnelle initiale »: abrogation en mai 2018.
- Manuel du SEFRI « Formation professionnelle pour adultes »: ce manuel a remplacé le guide « VAE dans la formation professionnelle initiale ».
- Guide du SEFRI « Prise en compte des acquis dans la FPI »: publication en novembre 2018. Journée de lancement prévue en mars 2019.
- Projet IQAR: malgré le redimensionnement à une plus petite échelle, les difficultés ont persisté par manque d'appui d'une OrTra régionale ou d'un canton porteur du projet. Le projet est abandonné et la priorité est donnée aux projets cantonaux.
- Financement de la qualification des adultes: la recommandation CSFP sur la gratuité de tous les titres a été adoptée. Le principe du domicile civil au moment de l'admission a été introduit afin de déterminer le canton débiteur. Par ailleurs, le principe de la gratuité devrait être introduit par les cantons, qu'il s'agisse d'un premier ou d'un deuxième titre et ce, quelle que soit la voie de qualification pour adultes suivie.
- Pratiques cantonales en matière de financement/gratuité des prestations: réflexions sur les différentes pratiques cantonales.
- Validation de la culture générale pour adultes par VAE: possibilité d'obtenir une attestation de dispense sur dossier de preuves.

>>

Degré secondaire II

- Qualification des adultes en logistique : abandon de la procédure VAE avec la nouvelle ordonnance de formation, en raison de divergences entre l'OrTra et le SEFRI.
- Qualification des adultes en mécanique : autres voies de qualification des adultes envisagées par les associations faïtières.
- Clarification de la notion de répétition dans le cadre d'une procédure VAE.
- Collaboration active avec la commission CSFP « Formation et qualification des adultes ». Cette commission joue un rôle important pour faire entendre la position des cantons envers le SEFRI et les OrTra.
- Collaboration avec la commission de coordination CLPO « Classes et accords intercantonaux CAI ».

La commission joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidats. Ce rôle, déjà important aujourd'hui, va s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier.

La commission a siégé à trois reprises en 2018 : le 25 janvier, le 13 juin et le 14 novembre.

Présidence : Florent Cosandey (BE). Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Karin Hehlen (VD), fin janvier, remplacée a.i. par Eugénie Sayad début mars ; départ de Cinzia Di Ferro Kohler (FR), en mai, remplacée par Sophie Voillat ; départ de Myriam Rosselet (NE), le 1^{er} juin, remplacée par Mariana Perret ; arrivée de Cyril Regamey (NE), le 7 novembre ; départ en retraite de Cyrille Salort (GE), fin novembre, remplacé dès janvier 2019 par Dao Nguyen.

« Coopérations multilatérales et européennes »

CME

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

La commission a identifié les sources de financement en matière de mobilité nationale ainsi que l'état actuel et les besoins futurs en matière de mobilité internationale des enseignants dans les cantons latins.

Le directeur de l'agence nationale Movetia a présenté d'une part le concept de mobilité Movetia découlant de la décision prise par la CDIP en novembre 2017 en lien avec la stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons, d'autre part l'état des réflexions en matière d'échanges et de mobilité en lien avec la vision 2030 de la formation professionnelle. De leur côté, les délégués cantonaux ont fait état des projets de mobilité en cours dans leurs cantons respectifs.

La CME s'est réunie deux fois en 2018 : les 3 mai et 27 novembre.

Présidence : Séverin Bez (VD) puis François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations :

- Présidence : Séverin Bez (VD) a quitté le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture en été. Lui a succédé François Piccand (FR), chef du Service de l'enseignement secondaire du 2^e degré S2.
- BE : Pierre Buchmüller est parti à la retraite fin décembre. Il sera remplacé dès janvier 2019 par Simone Spack, enseignante et responsable Maturité professionnelle.
- NE : la plateforme « mobilité & échanges au secondaire 2 » du canton étant désormais en place, Katia Sartori a quitté la commission fin décembre, remplacée dès janvier 2019 par Catherine Gueissaz, coordinatrice pour la formation professionnelle, et Stephan Bucher, coordinateur pour la formation académique.
- VS : Sandra Schneider, responsable du Bureau des Échanges linguistiques de son canton, a rejoint la commission en septembre, en remplacement de Mireille Bertizzolo, partie à la retraite fin 2017. >>

Degré secondaire II

« Maturités spécialisées »

CMS

La commission a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en oeuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2018, la commission a procédé lors de chaque séance à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle a notamment débattu des problématiques suivantes :

- Obtention de statistiques utiles susceptibles de faciliter le pilotage des Maturités spécialisées. Le président a remonté cette problématique à la commission des admissions HES-SO dont il est membre et elle y réfléchit désormais également.
- Abandons et échecs au cours et au terme de la 1^{re} année d'études dans les filières Bachelor Santé, Travail social ainsi que Design et Arts visuels. Par l'intermédiaire d'un de ses trois délégués de la HES-SO, la commission est intervenue auprès de la responsable des statistiques à la HES-SO pour obtenir quelques données complémentaires utiles au pilotage de la MS.
- Nombre d'étudiants ayant obtenu une MS qui ont été admis, respectivement non admis au sein de la HES-SO : la commission a pris conscience qu'en l'état, il n'existe aucun mandat officiel à même de satisfaire à cette demande qui nécessiterait de prendre contact personnellement avec chaque étudiant d'une volée donnée ayant obtenu une MS pour qu'il précise ce qu'il fait en ce moment, ce qui constituerait un travail colossal et prendrait beaucoup de temps.
- Stages : la commission a pris acte pour chacun des 8 cantons latins, quelles éventuelles difficultés il rencontre et quelles solutions sont apportées.
- Rapport sur la régulation à l'admission en 2017 dans la filière Bachelor en Travail social de la HES-SO. Ce rapport constitue un outil de travail de première importance, notamment pour la CMS qui peut ainsi observer comment la situation évolue d'une année à l'autre.
- Passerelle Dubs : la commission a procédé à un premier état de situation dans les cantons latins visant à identifier l'intérêt de cette passerelle pour les titulaires d'une MS.

La commission a siégé à deux reprises en 2018, soit le 24 avril et le 3 octobre.

Présidence : François Piccand (FR). Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

- Présidence : au 1^{er} janvier, François Piccand (FR), chef du Service de l'enseignement secondaire du 2^e degré S2, a succédé à Chantal Andenmatten (GE) qui a quitté sa fonction fin novembre 2017.
- BE : Ursula Käser a quitté sa fonction dans le courant de mai, remplacée dès août par Mirjam Wäckerlin, suppléante du chef de la Section des écoles moyennes et responsable des formations ECG et maturité spécialisée.
- GE : suite au départ de Chantal Andenmatten fin novembre 2017, David De Vito, directeur du service enseignement, évaluation et certifications, a rejoint la commission en février.
- JU : Christophe Cattin, membre a.i. depuis septembre 2017, est remplacé depuis mai par Cindy Galvanetto, responsable des formations professionnelles et générales au Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire.
- VD : Claude Vetterli est parti à la retraite début avril, remplacé dans la commission par Nicolas Schurter, adjoint à la division de l'enseignement.
- Domaine Travail social HES-SO : Joseph Coquoz est parti à la retraite fin août, remplacé dès septembre par Olivier Grand, qui lui a succédé comme responsable du domaine Travail social.

>>

« Maturités professionnelles »

CMP

La commission a pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la Maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur et de tester différentes variantes d'examens communs et/ou de référentiels communs d'évaluation.

Les principaux thèmes abordés ont été :

- Examen commun avancé de maths fondamentales pour l'orientation MP Technique, architecture et sciences de la vie (TASV) : les réglages apportés depuis sa première mise en œuvre deux ans plus tôt n'ont pas donné satisfaction et l'expérience est abandonnée.
- Éventuel élargissement des examens communs aux autres branches : celui-ci se heurte au problème insoluble d'harmonisation des plans de scolarité et cette idée est également abandonnée.
- Bilan après la mise en œuvre des quatre premiers référentiels communs élaborés (branches spécifiques Arts appliqués, art, culture – Économie et droit – Finances et comptabilité – Sciences sociales) : ils fonctionnent à satisfaction et atteignent les objectifs visés. La méthode utilisée (apports didactique et pédagogique par Mme Mottier Lopez, professeure ordinaire et spécialiste en évaluation de l'Université de Genève) porte ses fruits et cette collaboration est maintenue.
- Suite des travaux : une planification sur deux ans a été retenue, visant à élaborer les cadres référentiels romands d'évaluation pour toutes les branches soumises à examen écrit, exception faite des examens déjà existants pour l'orientation Nature, paysage et alimentation (NPA) (branches sciences naturelles et maths). Pour l'année 2018, le groupe d'auteurs de l'examen avancé de maths fondamentales TASV a été sollicité pour la création du cadre référentiel, les quatre groupes existants ont été chargés d'ajuster leurs cadres référentiels et de nouveaux groupes ont été constitués pour trois branches maths fondamentales (Économie et services – Arts visuels et arts appliqués – Santé et social) et une branche maths spécifiques (TASV). Six autres groupes seront créés pour les travaux 2019 des branches spécifiques.
- Journée de formation sur les « cadres d'évaluation et référentiels pour la rédaction des épreuves » : organisée pour les quatre nouveaux groupes de branches maths fondamentales et spécifiques, elle s'est tenue le 9 novembre 2018 et a été assurée par Mme Mottier Lopez. Une journée de même nature est prévue également au printemps 2019 pour les six groupes chargés des travaux 2019.
- Liens entre la CMP et l'IFFP de Renens : la collaboration et l'échange d'informations se poursuit, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la Maturité professionnelle. Les membres CMP ont été conviés à participer au premier Forum de la Maturité professionnelle (FOMAP) organisé par l'IFFP en mars 2018 à Martigny.
- Tenue à jour du site PER-MP.

La commission a siégé deux fois en 2018 : le 10 janvier et le 17 avril.

Présidence : Claude Pottier (VS).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Claudia Sassi (TI), fin mars – pas de représentation TI ; départ d'Eric Joray (JU), au 31 juillet, remplacé par Cindy Galvanetto.